Passation de marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers

Formation à distance

Public

Les profils ciblés sont les chefs de projets, ingénieurs, juristes, et décideurs politiques en charge de projets financés par l'AFD,

et faisant partie en particulier des structures suivantes:

- **Bénéficiaires de financements de l'AFD** (maîtrise d'ouvrage d'un projet financé ; unités de gestion de projets ; agences d'exécution…)
- Entités en charge du **contrôle et de la régulation de la commande publique dans les pays d'intervention de l'AFD**

Dates
Du 19 octobre au 13 novembre 2020

Lieu
Formation à distance – Plateforme de e-formation de l'AFD

Langue
Français



La passation des marchés financés revêt une importance particulière pour l'AFD et constitue l'une des clefs de la qualité de la mise en œuvre et de la réussite d'un projet. Vous en avez peut-être déjà fait l'amère expérience: si les règles ne sont pas appréhendées très en amont, les procédures peuvent devenir longues et laborieuses tant pour le bailleur que pour l'ensemble des parties prenantes d'un projet.
Cette formation gratuite proposée par l'AFD via son Campus pour le développement durable a pour ambition de vous guider dans l'application des principes que l'AFD entend faire respecter dans le cadre des marchés financés dans les Etats étrangers. A travers ce parcours vous découvrirez les attentes et exigences du bailleur afin d'y répondre et de traiter au mieux les difficultés rencontrées.
Inscrivez-vous dès aujourd'hui : https://eformation.afd.fr/
Si vous n'avez pas encore de compte sur la plateforme de formation, veuillez utiliser ce lien :
https://eformation.afd.fr/login/signup.php

Objectifs

➔ *Connaître les enjeux et principes fondamentaux de la passation des marchés ;*
➔ *Maîtriser les procédures et documents types de l'AFD sur le sujet et comprendre leur lien avec les bonnes pratiques internationales (Banque Mondiale, FIDIC, co-financement, etc.) ;*
➔ *Etre en capacité de construire une stratégie de passation de marchés adaptée au contexte ;*
➔ *Connaître et répondre aux exigences de contrôle par un bailleur, aux différentes étapes de la passation des marchés ;*
➔ *Savoir identifier les difficultés et y apporter un traitement approprié.*

Méthode Pédagogique

La formation s'appuie sur un dispositif pédagogique complet qui inclut :
- un travail de lecture dynamique des ressources pédagogiques,
- des quiz, des exercices individuels et d'autres activités interactives,
- des forums d'échange entre participants et avec des référents experts

Le parcours s'étend sur 4 semaines et le temps de travail personnel est estimé à environ 3h00 par semaine. A l'issue de ce parcours, les participants recevront une certification en fonction des résultats obtenus

Programme

La formation comporte 10 séquences qui seront détaillées ci-dessous. Un système de badge sera mis en place. Ainsi, chaque badge viendra conclure le passage d'une étape de la formation et vous aidera à estimer votre progression et le niveau atteint en passation des marchés.

Semaine 1 : du 19 au 23 octobre 2020

-Les médias en parlent…
Présentation générale et cas d'un marché public médiatisé

-Quels principes doivent respecter les appels d'offres?
Les principes fondamentaux de la commande publique

-Les différents marchés et leurs particularités
Les concepts définissant les marchés : les types de marchés, les modes de passation, les modes de rémunération

-Qui sont les acteurs de la passation des marchés ?
Les rôles et responsabilités des parties prenantes

Semaine 2 : du 26 au 30 octobre 2020

-Mieux comprendre les Directives de l'AFD
Accès et explications des « directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers »

-La passation des marchés : fixons la règle du jeu en amont…
Le cadre opérationnel et légal de la passation de marché, matérialisé par la convention de financement

-Le plan de passation de marchés : outil de dialogue entre bailleur et MOA
Présentation du contenu d'un PPM, des points de vigilance et comment le rédiger

Semaine 3 : du 2 au 6 novembre 2020

-Le processus d'appel d'offres à chaque étape
Les étapes, et points de vigilance associés, pour la passation des marchés travaux, fournitures, services et consultants

Semaine 4 : du 9 au 13 novembre 2020

-Synthèse

-Evaluation



AFD/VAL
Les Docks – Atrium 10.3
10 place de la Joliette
13002 MARSEILLE
Tél. : 33 (0)4 91 13 17 50
Fax : 33 (0)4 91 13 17 78

www.afd.fr

CONTACT

Chef de projet
Cécile Bekkers
bekkersc@afd.fr

Coordinatrice e-learning
Lydia Parent
lydia.parent@outlook.com